

malade dans le marasme et ne tardent pas à le faire périr, si l'amputation du membre affecté n'est pratiquée à temps. On a pourtant vu, dans quelques cas de cette espèce, la nature, secondée convenablement par l'art, triompher de la maladie. Alors la suppuration diminue par degrés et prend de meilleures qualités; la fièvre lente, les sueurs nocturnes, le dévoiement, diminuent peu à peu et cessent entièrement; l'appétit revient, les digestions se font bien, les forces se rétablissent, et le malade guérit avec une ankylose. Mais ces cas heureux sont extrêmement rares, et l'on ne peut s'en autoriser pour abandonner la maladie à la nature, et se dispenser d'avoir recours à l'amputation, comme nous le dirons plus bas.

En général, et toutes choses égales d'ailleurs, les tumeurs blanches sont plus graves dans les sujets faibles et cachectiques que dans ceux qui sont bien constitués et bien sains, et dans les jeunes gens et les adultes que dans les enfants.

Les tumeurs blanches sont peut-être, de toutes les maladies chirurgicales, celles pour la guérison desquelles on a proposé un plus grand nombre de remèdes. Cependant, malgré ce grand nombre de remèdes, on a souvent, dans le traitement de ces tumeurs, la douleur non-seulement de ne pouvoir obtenir la cure radicale, mais même de ne pas réussir à pallier le mal, à modérer sa violence, à retarder ses progrès.

Pour être méthodique, le traitement de ces tumeurs doit être adapté à l'espèce particulière de la maladie et à ses différents états. Mais dans tous les cas, le repos le plus absolu de l'articulation affectée est de nécessité indispensable. Le mouvement, en entretenant, en augmentant même l'irritation et la douleur, rendrait tous les remèdes inutiles, et contribuerait au progrès de la maladie, quelle qu'en fût la cause. Rien n'est plus propre à empêcher les mouvements de l'articulation, lorsque la tumeur blanche occupe le genou, qu'une gouttière de fer-blanc, de carton ou de toute autre matière, bien rembourrée, dans laquelle on place le membre. Cette gouttière doit être assez longue pour s'étendre depuis la partie supérieure de la cuisse jusqu'à la partie inférieure de la jambe, et assez large pour embrasser la moitié de la circonférence du membre. Elle doit être plus ou moins courbée dans l'endroit qui correspond au jarret, suivant le degré de flexion de la jambe. On la fixe avec des liens qui s'engagent dans des ouvertures longitudinales ou espèces de fentes pratiquées le long de ses bords. Au moyen de cette

gouttière, la cuisse et la jambe ne forment, pour ainsi dire, qu'une seule et même pièce; en sorte que l'on peut imprimer au membre des mouvements qui se passent dans l'articulation ilio-fémorale, et auxquels le genou ne participe en aucune manière.

Les tumeurs blanches causées par le vice rhumatismal ayant toujours dans leur commencement un caractère évidemment inflammatoire, il n'est pas douteux que l'unique indication à remplir à cette époque de la maladie consiste à combattre l'inflammation et à en procurer la terminaison par résolution. Pour atteindre ce but, il faut recourir promptement aux moyens les plus efficaces. Le premier à employer est la saignée; lorsque le malade est fort, vigoureux, d'un tempérament sanguin, et que la fièvre est intense, on pratique avec avantage une ou deux saignées du bras; hors ce cas, on s'en tient aux saignées locales, et l'on tire le sang immédiatement de la partie affectée au moyen des sangsues. On doit les appliquer sur chaque côté de l'articulation, et tirer au moins huit ou dix onces de sang; on réitérera cette application à des intervalles convenables, une ou deux fois et même plus, suivant la violence des symptômes et les forces du malade. Ces espèces de saignées sont beaucoup plus efficaces dans les cas dont il s'agit que les saignées générales, qui diminuent les forces du malade sans opérer le dégorgeement de la partie affectée.

Un moyen non moins efficace que les saignées locales, c'est le vésicatoire. On commence par en mettre un petit sur la partie antérieure de l'articulation où l'on n'a pas appliqué les sangsues; on a soin de l'entretenir jusqu'à ce que la cicatrisation des petites blessures, par où s'écoulait le sang, permette d'en appliquer un second sur un des côtés de l'articulation, et dès que celui-ci est presque guéri, on en met un troisième sur le côté opposé. En portant ainsi cet épispastique tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, on entretiendra au dehors une excitation permanente: ce qui, dans les inflammations situées profondément, surtout lorsqu'elles sont rhumatismales, est bien plus efficace que l'écoulement que produirait un seul vésicatoire dont on entretiendrait avec soin la suppuration. On fera concourir utilement avec ces moyens une chaleur douce et uniforme, comme celle qui résulte de l'application de la flanelle; une diète plus ou moins sévère, suivant l'intensité de l'inflammation; des boissons délayantes et rafraîchissantes, et des lavements. Ces moyens calment presque toujours la violence des douleurs et disposent l'inflammation à se résoudre. Si la douleur continue

à être violente malgré leur emploi, on doit avoir recours aux topiques anodins et même aux narcotiques. J'ai souvent employé avec succès, en pareil cas, les liniments opiacés et camphrés, les fomentations avec une solution d'extrait gommeux d'opium dans l'eau, ou une forte décoction de têtes de pavot, de feuilles de morelle et de jusquiame. Cependant, comme ces topiques peuvent fixer de plus en plus la cause de la maladie sur l'articulation, on ne doit y avoir recours que lorsque les douleurs sont d'une violence extrême.

Lorsque l'état inflammatoire est passé, on substitue aux moyens dont nous venons de parler les topiques résolutifs, et l'on en seconde l'effet par des laxatifs doux, donnés à des intervalles convenables. Les résolutifs les plus efficaces et les plus usités dans cette affection sont les frictions sèches avec un morceau de flanelle imprégnée de la vapeur du benjoin ou du succin, les liniments volatils camphrés, un emplâtre de styrax saupoudré de fleurs de soufre, les cataplasmes faits avec la racine de bryone rapée cuite dans du lait, le savon noir auquel on donne la consistance d'un liniment, en le ramollissant avec de l'eau-de-vie camphrée, des sachets remplis d'un mélange de chaux éteinte, de tan réduit en poudre très-fine et de muriate d'ammoniaque, etc. Bell regarde comme un des meilleurs résolutifs, dans cette circonstance, des frictions avec un onguent mercuriel, dans lequel on met une assez petite quantité de mercure pour faire, sans craindre la salivation, trois frictions par jour avec deux gros d'onguent; et afin que cette dose puisse pénétrer par une douce friction, et pour retirer tous les avantages que l'on peut espérer de cette pratique, il recommande de frotter au moins une heure chaque fois; car, ajoute-t-il, quelque utiles que puissent être les frictions, dans ce cas, lorsqu'on les fait suivant la méthode ordinaire, c'est-à-dire en quelques minutes, il n'est pas probable qu'elles puissent produire beaucoup d'effet. J'ai employé plusieurs fois ces frictions, et dans les cas où elles ont produit de bons effets, j'ai remarqué qu'ils étaient moins dus à la nature du médicament qui avait été mis en usage, qu'au frottement prolongé qui anime la peau, la rougit et augmente beaucoup son action.

L'emploi méthodique et soutenu des moyens dont nous venons de parler procure souvent la guérison des tumeurs blanches rhumatismales; mais il arrive fréquemment qu'après la disparition de la douleur et de l'engorgement, l'articulation conserve une roideur qui la prive entièrement de ses mouvements, et qui rend très-douloureuses les ten-

tatives que l'on fait pour mouvoir le membre. Cette roideur, qui, dans la plupart des cas, dépend presque uniquement de la rétraction des muscles, des tendons et des ligaments, doit être combattue par les moyens que nous indiquerons en parlant de l'ankylose.

Lorsque la maladie a résisté à ce traitement, et qu'elle est déjà ancienne, la guérison est d'autant plus difficile, que l'épaississement des ligaments et l'infiltration du liquide séro-albumineux dans le tissu cellulaire qui les environne sont plus considérables, et que les os et les cartilages sont profondément affectés. Dans ce cas, s'il reste encore quelque espoir de guérison, on doit avoir recours à des moyens plus énergiques, moyens qui conviennent dans toutes les espèces de tumeurs blanches qui sont parvenues à un certain degré, et dont nous parlerons lorsque nous aurons indiqué la conduite que l'on doit tenir dans le commencement de celles qui dépendent d'une autre cause que le vice rhumatismal.

Dans les tumeurs blanches produites par une cause externe, comme coups, chutes, etc., on doit d'abord combattre l'inflammation par les saignées générales et locales, la diète sévère, les boissons délayantes et rafraichissantes, et par les fomentations et les cataplasmes émollients et anodins; ensuite, lorsque la douleur et la tension seront dissipées, on aura recours aux résolutifs, et l'on ne permettra au malade de se servir du membre que lorsqu'il n'y aura plus à craindre que les mouvements de l'articulation affectée réveillent l'irritation et la douleur.

On doit se conduire de la même manière dans les tumeurs blanches causées par la suppression des règles ou d'une hémorrhagie habituelle, par la répercussion de la gale, des dartres, ou par le transport sur une articulation de la matière morbifique d'une fièvre quelconque, de la petite vérole ou de la rougeole. On doit, en outre, dans le cas de tumeur blanche produite par la suppression des règles ou d'une hémorrhagie habituelle, chercher à rétablir l'évacuation supprimée, ou à la suppléer par les saignées. Dans celles qui sont causées par la répercussion des dartres ou de la gale, on doit rappeler à la peau le vice herpétique ou psorique; et dans celles qui reconnaissent pour cause une métastase à la suite de quelqu'une des maladies dont nous venons de parler, il convient, dans le principe du mal, d'établir un exutoire dans le voisinage de l'articulation affectée, pour dériver l'humeur qui s'est fixée sur cette articulation. Dans tous les cas, l'ef-

fet des remèdes externes doit être secondé par des médicaments internes propres à combattre la cause de la maladie.

Les tumeurs blanches scrofuleuses commençantes présentent des indications différentes, selon les circonstances dont elles sont accompagnées. Une chute ou un coup sur une articulation étant quelquefois la cause déterminante de ces tumeurs, cet accident demande une attention particulière chez les personnes où il existe des symptômes qui annoncent la présence du vice scrofuleux; on ne doit rien négliger alors pour combattre l'irritation et la douleur dont l'articulation est le siège; on doit surtout faire observer le plus parfait repos pendant longtemps. Ces tumeurs se développent souvent d'une manière spontanée, sans le concours d'aucun accident externe, et s'annoncent par une douleur tantôt sourde, tantôt aiguë, qui a son siège dans l'intérieur même de l'articulation, et qui n'est accompagnée d'aucun engorgement sensible. On doit, dans cette circonstance, s'attacher à prévenir les progrès du mal, en joignant au repos le plus absolu de l'articulation l'usage des topiques narcotiques, afin d'éteindre l'irritation et de faire cesser la douleur. Lorsque celle-ci est passée, on substitue à ces topiques les toniques et les répercussifs, dans la vue de déplacer le principe morbifique; mais comme ce principe, en abandonnant l'articulation sur laquelle il menacé de se fixer, pourrait se porter à l'intérieur et former une métastase funeste sur quelque organe important, on doit prévenir ce transport par le moyen d'un vésicatoire ou d'un cautère.

On ne parvient pas toujours à arrêter les progrès des tumeurs blanches scrofuleuses commençantes, quelque diligence et quelque soin que l'on apporte dans l'emploi des moyens dont nous venons de parler; souvent aussi les malades négligent la maladie dans son principe et ne réclament les secours de l'art que lorsqu'elle est déjà parvenue à un degré assez avancé. Quoiqu'on n'ait alors que peu d'espoir de guérison, néanmoins on ne doit négliger aucun soin médical: on insistera, dans ce cas, sur les médicaments internes et le régime consacrés au traitement des scrofules, sur les topiques résolutifs dont nous avons parlé plus haut et sur d'autres moyens externes que nous allons faire connaître.

Quelle que soit la cause des tumeurs blanches, lorsqu'elles ont résisté aux remèdes dont nous avons parlé jusqu'ici, on doit avoir recours à des moyens plus énergiques et plus efficaces, tels que les

douches, les fonticules ou cautères, la cautérisation avec un fer rouge ou avec le moxa, et certains topiques âcres et irritants propres à exciter l'inflammation.

Ledran et plusieurs autres praticiens recommandent beaucoup les douches d'eau chaude dans les tumeurs de cette nature, et ils confirment les avantages de ce moyen par des observations. Pour retirer de ces douches tout le bien qu'on peut en espérer, l'eau doit être aussi chaude que le malade peut la supporter, et il faut la faire tomber de sept ou huit pieds de haut. La grosseur de la colonne d'eau doit être différente suivant le degré de sensibilité de la tumeur. Lorsque la douleur est vive, l'extrémité du tuyau doit être terminée par une plaque percée de plusieurs trous; mais lorsque la douleur est médiocre ou nulle, le tuyau, dont le diamètre doit varier depuis six lignes jusqu'à huit ou dix, n'aura qu'une seule ouverture. La douche doit durer près d'une heure, et lorsqu'elle est finie, on doit mettre le malade dans un lit, et couvrir l'articulation affectée de vessies remplies d'eau chaude à un degré supportable. On renouvelle ces vessies de temps en temps pendant l'espace de deux heures; après quoi on les ôte, et on laisse suer pendant une heure la partie couverte seulement de linges chauds. Le soir on applique de pareilles vessies pendant deux heures. On administre la douche tous les jours, ou de jour à autre, suivant que le malade est plus ou moins fatigué. Les douches d'eau chaude conviennent dans toutes les espèces de tumeurs blanches, et à toutes les époques de la maladie; mais elles sont beaucoup plus utiles dans celles où les parties molles sont seules affectées, et au commencement de la maladie, qu'à une époque plus avancée. On aüure bien des effets de ce moyen, lorsque après chaque douche, la partie malade sue considérablement, qu'elle se ramollit peu à peu, et qu'après un certain nombre de douches la tumeur commence à diminuer. Dans ce cas, on doit insister sur ce moyen, dont l'usage longtemps continué et réitéré a produit souvent des guérisons extraordinaires: dans le cas contraire, on n'a pas grand'chose à en espérer; cependant on ne doit y renoncer que lorsque le malade a pris un nombre de douches suffisant pour convaincre de leur inutilité.

Au défaut d'un appareil convenable pour administrer les douches, on peut pousser l'eau chaude sur la tumeur avec une seringue ordinaire à lavement, à laquelle on adapte un tube long de cinq ou six pouces, d'un demi-pouce environ de diamètre, et dont l'extrémité est

terminée par une plaque perpendiculaire à son axe et percée de quatre ou cinq trous. On peut rendre les injections plus ou moins actives, en poussant le liquide avec plus ou moins de force. Simson s'en est servi avec avantage, pour combattre les accidents survenus à la suite d'une opération pratiquée pour extraire un corps cartilagineux qui s'était formé dans le genou, et je les ai employées plusieurs fois avec succès dans des tumeurs blanches de la même articulation.

Les douches d'eau chaude n'agissent que par la chaleur et la chute de l'eau. On peut les rendre plus actives en ajoutant à l'eau du muriate de soude, du muriate d'ammoniaque, de la potasse, ou de la soude, ou mieux encore, en se servant d'eau minérale sulfureuse naturelle ou factice. On peut aussi ajouter à l'activité des douches en donnant à l'eau une température très-élevée, en la faisant tomber de très-haut et en augmentant la grosseur de la colonne. Ces douches actives conviennent pour les tumeurs blanches qui ont leur siège dans les parties molles extérieures à l'articulation, et qui sont indolentes, ou très-peu douloureuses. Appliquées aux tumeurs blanches douloureuses, et dans lesquelles les os sont affectés, elles ont souvent l'inconvénient d'augmenter beaucoup la douleur et de hâter les progrès de la maladie. C'est ce que j'ai vu dans plusieurs tumeurs blanches du genou, et dans la maladie de l'articulation ilio-fémorale, appelée luxation spontanée, et qui n'est, comme nous l'avons déjà dit, qu'une variété des tumeurs blanches. Quand ces douches actives produisent de bons effets, il faut en continuer l'usage pendant longtemps; souvent même il est nécessaire d'envoyer le malade aux eaux de Barèges, de Bourbonne, de Bourbon-l'Archambault, etc., pendant plusieurs saisons de suite, pour achever une guérison que les premières tentatives n'avaient que préparée.

La dérivation produite par les fonticules ou cautères a été regardée comme un moyen propre à résoudre l'engorgement des parties affectées dans les tumeurs blanches des articulations. Dans cette idée, on a conseillé d'ouvrir plusieurs cautères aux environs de l'articulation malade, ou sur cette articulation même. On ne peut parcourir les ouvrages de chirurgie sans rencontrer plusieurs exemples de tumeurs blanches du genou guéries par les cautères. Mais en examinant attentivement ces observations, on voit que les cautères ont été employés concurremment avec d'autres moyens, et que ceux-ci ont eu plus de part à la guérison que les cautères eux-mêmes. Je les ai employés

souvent dans cette maladie, et n'ai jamais été assez heureux pour la guérir par leur moyen, quoique je les aie appliqués dans toutes les espèces de ces tumeurs, et à toutes les époques de la maladie où la prudence permet d'avoir recours à des remèdes violents. On conçoit que les tumeurs blanches dans lesquelles les cautères peuvent le mieux convenir sont celles qui ont leur siège dans les parties molles, et que le commencement de la maladie est l'époque la plus favorable pour leur emploi. Lorsque le mal est parvenu à ce degré où les os et les cartilages sont affectés, les cautères, loin d'être utiles, peuvent devenir nuisibles, en excitant dans la tumeur une irritation qui accélère ses progrès. Ce que nous venons de dire des cautères s'applique également au séton, qui a été recommandé dans les tumeurs blanches comme très-efficace, à titre d'exutoire, et que j'ai vu employer imprudemment dans des cas où il ne pouvait être d'aucune utilité, et où il a été évidemment nuisible.

Entre les moyens actifs qui peuvent être mis en usage dans le traitement des tumeurs blanches des articulations, la cautérisation est un de ceux dont on peut le moins contester les bons effets. Mais elle ne convient pas dans toutes les espèces de ces tumeurs, et dans celles où elle peut être employée avantageusement, elle ne produit pas les mêmes effets à toutes les époques de cette maladie. Les tumeurs blanches rhumatismales qui, comme nous l'avons dit précédemment, ont leur siège à l'extérieur de l'articulation, et dans lesquelles les os et les cartilages ne sont pas affectés primitivement, peuvent être soumises à la cautérisation avec succès; mais ce moyen ne convient ni dans les premiers temps de la maladie, où ces tumeurs ont un caractère évidemment inflammatoire, ni à une époque très-avancée, où le mal s'est étendu jusqu'aux os et aux cartilages, et en a produit le gonflement, le ramollissement et la carie. Ces tumeurs doivent être cautérisées à l'époque où elles passent de l'état inflammatoire à l'état chronique, et lorsque la maladie ne consiste encore que dans l'engorgement des ligaments et du tissu cellulaire qui environnent l'articulation. Dans cet état, ces tumeurs ont beaucoup d'analogie avec celles qui surviennent aux articulations de la jambe avec le pied des chevaux que l'on a souvent et longtemps surmenés, qui ont marché dans des lieux murécageux, etc., et pour lesquelles les hippiatres emploient le cautère actuel avec tant de succès.

La cautérisation peut être employée avec avantage aussi dans les

tumeurs blanches dépendantes d'une métastase, de la suppression des règles ou d'une hémorrhagie habituelle, de la répercussion de la gale, etc., pourvu que ces tumeurs se trouvent dans les circonstances favorables dont nous avons parlé plus haut, à l'occasion des tumeurs blanches rhumatismales.

Dans les tumeurs blanches scrofuleuses, les os et les cartilages étant le siège principal de la maladie, et les parties molles n'étant affectées que consécutivement et lorsque les os ont déjà éprouvé une altération profonde, la cautérisation, loin d'être utile, pourrait devenir très-nuisible en introduisant dans la tumeur une vive irritation qui ne manquerait pas d'en accélérer les progrès, comme je l'ai observé plusieurs fois.

On voit donc, par ce que nous venons de dire, que la cautérisation est loin de convenir dans toutes les tumeurs blanches indistinctement, et que, pour procéder méthodiquement dans son usage, on doit avoir égard aux causes de la maladie, à son siège, à ses symptômes et à ses différentes époques. Dans son enthousiasme pour la cautérisation, Pouteau l'appliquait à toutes les tumeurs blanches, quels que fussent les degrés de la maladie, ses symptômes et ses causes, et il cite plusieurs exemples de tumeurs blanches du genou guéries par ce moyen. Tout en convenant que la cautérisation peut être d'une grande utilité dans ces sortes de tumeurs, nous ne pouvons nous empêcher de dire que cet auteur en a exagéré les avantages, comme on peut s'en convaincre en lisant ses observations. On ne peut refuser à Pouteau la gloire d'avoir fait revivre parmi nous la cautérisation dont les anciens faisaient un si grand usage, et qui avait déjà été presque entièrement abandonnée aux vétérinaires; mais en voulant étendre l'emploi de ce moyen de guérison à un trop grand nombre de cas, et surtout en l'appliquant à toutes les espèces de tumeurs blanches et dans toutes les époques de ces tumeurs, ce célèbre chirurgien a manqué en partie le but qu'il s'était proposé, celui d'accréditer ce moyen. Et en effet, les chirurgiens qui ont marché sur les traces de Pouteau, en appliquant la cautérisation à des tumeurs blanches pour lesquelles elle ne convenait pas, n'ont pas tardé à s'apercevoir des mauvais effets qui en résultaient, ce qui les a détournés de l'employer dans d'autres cas où elle aurait pu être utile. D'autres praticiens s'étant servi du feu dans le traitement des tumeurs blanches, sans autre règle que l'inutilité des autres moyens, et l'ayant envisagé comme un procédé douteux qu'on met en

pratique à tout événement dans les cas désespérés, ont dû nécessairement rencontrer beaucoup de ces tumeurs dans lesquelles son usage, loin d'être utile, ne pouvait être que nuisible; tandis qu'ils ont craint de l'employer dans beaucoup d'autres où il aurait été d'une grande utilité.

L'adustion des articulations affectées de tumeurs blanches peut être faite avec le cautère actuel ou avec le moxa. Les anciens se servaient ordinairement du premier de ces moyens; mais ils employaient aussi le second, comme on le voit par Hippocrate, qui dit, en parlant de la sciatique: « Si vero in unum aliquem locum decubuerit dolor, et consterit, neque medicamentis expelletur, urito quocumque loco dolor forte consederit; sed eum lino crudo urito »; et plus bas, à l'occasion de la goutte, « quod si in pollicibus dolor relinquatur, venas in pollice paululum supra articuli nodum inurito; ustio autem per linum crudum fiat » (1).

Dans la cautérisation des articulations avec le fer rougi au feu, les anciens se servaient ordinairement d'un cautère plat ou olivaire qu'ils appliquaient successivement sur divers points du contour de l'articulation, et avec lequel ils produisaient des eschares plus ou moins profondes, suivant le degré de chaleur de l'instrument et la durée de son application. Quelquefois cependant ils faisaient usage d'un cautère couteau qu'ils promenaient légèrement sur différents points de la tumeur, de manière à produire des eschares superficielles, longues et étroites: ce cautère, auquel M. Percy a donné le nom de *transcurrent*, est le seul dont on se serve aujourd'hui dans la cautérisation des articulations attaquées de tumeurs blanches. Nous emprunterons de la *Pyrotechnie chirurgicale* de cet auteur les règles particulières de l'application de ce cautère.

« Pendant que l'instrument chauffe, il faut marquer avec de l'encre les endroits sur lesquels on veut l'appliquer, et la direction qu'on veut lui donner afin de ne point hésiter en opérant. Le nombre des lignes que l'on trace ainsi doit être proportionné à la grandeur de l'articulation et au volume de la tumeur. En général, elles doivent être séparées par des intervalles assez grands pour que l'inflammation qu'oc-

(1) Lib. de Affect., sect. II, cap. 8.

casione toujours le feu dans les premiers jours n'occupe pas entièrement ces intervalles.

« Il faut que le cautère soit du rouge le plus vif, et il ne doit d'abord qu'effleurer la peau afin que le même suffise pour parcourir toutes les lignes qu'on a tracées. On le fait chauffer de nouveau si on le juge nécessaire, et on le repasse de nouveau sur lesdites lignes ayant bien soin de ne pas trop appuyer et d'y aller avec la plus grande égalité. Le point essentiel est de ne pas diviser les téguments; car si on les ouvre, leur élasticité, au lieu de se rétablir, ne fait que s'affaiblir davantage; et il résulte presque toujours de cette mauvaise manœuvre des excroissances fongueuses et des fistules extrêmement difficiles à réprimer. Pour éviter encore plus sûrement de pareilles suites, il faut s'abstenir de croiser les raies de feu, de crainte qu'à l'endroit de leur intersection, la brûlure, plus profonde, n'aille au delà de l'épaisseur de la peau.

« L'eschare que laissent ces raies est de couleur d'or, et ne semble être d'abord qu'un trait léger que quelques jours doivent effacer; mais elle s'élargit peu à peu, et à sa chute on est étonné qu'elle se soit portée si loin dans le corps des téguments. Lorsque toutes les raies de feu sont tracées, au lieu d'enduire la partie avec des onguents et des substances relâchantes comme plusieurs le pratiquent, on doit la couvrir avec des flanelles sèches ou des linges chauds, lesquels empêcheront l'exhalation des particules ignées, et leur neutralisation par le contact de corps froids et de l'air ambiant. Mais on sent bien que ce conseil n'a rapport qu'aux premiers moments de la cautérisation; car quand l'inflammation, l'engorgement et les douleurs sont arrivés, il est indispensable d'employer les topiques calmants et anti-phlogistiques. »

Quoique les anciens fissent un grand usage du feu dans les maladies des articulations, néanmoins on trouve à peine dans leurs ouvrages quelques observations détaillées sur les bons effets de ce moyen dans ces maladies. Fabrice d'Aquapendente dit qu'ayant essayé sans succès l'application des remèdes capables de ramollir et de discuter la matière qui rendait un genou fort gonflé et très-dur, le malade guérit par l'application de cinq ou six cautères actuels ronds et assez larges. Du reste, il n'entre dans aucun des détails qui auraient pu rendre cette observation intéressante. Les ouvrages des modernes ne sont guère plus riches en observations de ce genre. M. Percy lui-

même, qui préfère dans le cas dont il s'agit la cautérisation trans-courante à tous les autres modes d'adustion, ne rapporte pourtant que trois observations de succès de cette méthode, observations qui lui ont suffi pour établir la préférence qu'il lui a accordée et les éloges qu'il en a faits. Dans l'une, il s'agissait d'une tumeur du genou, de la nature de celles que Pouteau dit avoir heureusement combattues avec les moxas, mais qui, cette fois, avait résisté à ce moyen, quoique M. Percy s'en fût aussi servi avec succès dans plusieurs autres cas semblables. Il plaça longitudinalement une raie de feu de quatre pouces sur la rotule; une autre parallèlement et de la même longueur à chaque côté de cet os; et une quatrième de moitié moins longue, sur le condyle interne, l'externe ne participant point à la maladie. Chez le malade qui est le sujet de la seconde observation, la maladie avait son siège dans le poignet. M. Percy fit trois raies de feu en forme de patte d'oie, excepté qu'elles ne se réunissaient pas. Elles avaient plus de deux pouces de long, et suivaient la marche des tendons extenseurs des doigts. Les deux malades supportèrent cette cautérisation presque sans se plaindre. Un d'eux avoua même qu'elle lui avait été moins douloureuse que celle du moxa qu'on lui avait faite un an auparavant. Ils ont été guéris l'un et l'autre. Le sujet de la troisième observation était un cavalier âgé de trente-six ans, qui avait depuis dix-huit mois une fausse ankylose au coude gauche, avec gonflement des extrémités des os qui composent cette articulation, et empatement *argileux* de toute la peau qui la couvre. Tous les moyens imaginables avaient été employés et sans aucun succès. Huit raies de feu, chacune de la longueur de quatre pouces, furent tracées; savoir, trois à la partie latérale externe de l'articulation, trois à l'interne, et deux le long de l'olécrâne. L'opération dura tout au plus une demi-minute, et chacun fut étonné d'entendre le malade assurer qu'elle ne l'avait fait que très-peu souffrir. Il survint l'engorgement qu'occasionne toujours le feu dans les premiers jours: les eschares tombèrent successivement depuis le cinquième jusqu'au neuvième jour. Les plaies suppurèrent médiocrement, et à l'époque où elles furent cicatrisées, le bras avait du mouvement et de la force et était de moitié moins volumineux qu'auparavant.

L'usage de la cautérisation des articulations avec une substance combustible remonte aux siècles les plus reculés. Hippocrate, comme nous l'avons dit plus haut, recommande de brûler du lin cru dans